

249^E ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE – PROCÉDURE D'EXCEPTION**RÉSOLUTION ADOPTÉE HORS D'UNE ASSEMBLÉE EN VERTU DE LA PROCÉDURE D'EXCEPTION PRÉVUE À L'ARTICLE 5.14 DU RÈGLEMENT NO 1 DE RÉGIE INTERNE DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE.**

« La résolution soumise aux administrateurs hors d'une assemblée a la même force que si elle avait été adoptée lors d'une assemblée, pourvu qu'elle porte la signature de tous les administrateurs en fonction ».

Nomination au poste d'agente d'administration à la direction des ressources financières, formation continue et services aux entreprises (ADM2) :

Lors de l'assemblée tenue le 16 avril 2019, le comité exécutif a autorisé l'ouverture du poste d'agente d'administration à la direction des ressources financières, formation continue et services aux entreprises.

Le comité de sélection était composé de Mme Esther Fournier, directrice des ressources financières, formation continue et services aux entreprises, Mme Lyne Forcier, directrice adjointe à la formation continue et aux services aux entreprises, Mme Lorraine Dépelteau à titre de membre représentant de l'Association des cadres ainsi que Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et secrétaire du comité de sélection chargé de recommander un candidat ou une candidate au comité exécutif.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de Mme Jocelyne Delorme au poste d'agente d'administration à la direction des ressources financières, formation continue et services aux entreprises.

La proposition suivante a été soumise aux administrateurs :

Attendu la résolution CERL-190416-10 à l'effet d'autoriser l'affichage d'un poste d'agente d'administration à la direction des ressources financières, formation continue et services aux entreprises comme suite à la vacance du poste;

Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un titulaire;

Attendu les travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;

Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;

CERL-190603-01 « Il est résolu de nommer Mme Jocelyne Delorme au poste d'agente d'administration à la direction des ressources financières, formation continue

et services aux entreprises (ADM2); sa date d'entrée en fonction a été établie au 25 juin 2019. »

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

Nomination au poste de direction adjointe au service de l'informatique à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information (ADM7) :

Lors de l'assemblée tenue le 16 avril 2019, le comité exécutif autorisait l'ouverture du poste de direction adjointe au service de l'informatique à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information.

Le comité de sélection était composé de M. Marcel Côté, directeur général, de M. Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, M. Martin Rainville, à titre de membre désigné par la direction générale, M. Benoît Bouffard, membre représentant de l'Association des cadres ainsi que Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et secrétaire du comité de sélection chargé de recommander un candidat ou une candidate au comité exécutif.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de M. Guillaume Chartrand au poste de direction adjointe au service de l'informatique à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information.

Attendu la résolution CERL-190416-11 à l'effet d'autoriser l'affichage d'un poste de direction adjointe de l'informatique à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information comme suite au départ à la retraite de M. Jean Paquin;

Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un titulaire;

Attendu les travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;

Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;

CERL-190603-02

« Il est résolu de nommer M. Guillaume Chartrand au poste de direction adjointe de l'informatique à la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information (ADM7); sa date d'entrée en fonction a été déterminée au 25 juin 2019. »

La résolution a été adoptée à l'unanimité.

- * Le registre des procès-verbaux du comité exécutif porte la signature et l'accord de tous les administrateurs en fonction dont la liste suit :

Mesdames Hélène Bailleu
 Sonia De Benedictis
 Nancy Lapointe
 Diane Raymond

Messieurs Marcel Côté
 Yves Mc Nicoll
 Benoît Valiquette

.....
Président

.....
Secrétaire de l'assemblée